

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 22/03/2008 – Convocation du 17/03/2008

Compte rendu affiché le 29/03/2008

Président de séance : M. Michel AUROY

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, Mme GOYON-GUILLAUME, M. AUROY, Mme CHIGNARD, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, M. BUFFARD, Mlle ROGER, M. VALETTE, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mlle FERNANDES, M. CHRETIN, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme RIVE-OLLIVIER, M. CLARET, Mme BROSSARD, M. RACHAS, Mlle COIN, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS, Mme ORIOL, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. DESBOIS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	29
Votants	22

### Objet : Élection des Adjointes au Maire

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, l'élection des adjoints au Maire s'effectue dorénavant au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Une obligation de parité pour les listes présentées doit être observée. Après avoir pris connaissance des dispositions relatives à cette élection, contenues dans le Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions prescrites. L'appel de candidature permet de recueillir les listes de candidats suivants : Valérie GLATARD, Gilles CHATUT, Marc RODRIGUEZ, Claire MAY, Hélène SORREL-DUNAND, Youcef BOUREZG, Bernard CHRETIN, Janine RIVE-OLLIVIER.

Le conseil municipal, à la majorité (7 abstentions) :

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-7-2,
- Vu la délibération de ce jour par laquelle le nombre d'adjoints au Maire de la commune a été fixé à **8**,
- **Procède** aux opérations de vote pour la désignation de **8** adjoints de la commune dans les conditions prescrites par la loi,
- **Note** après dépouillement les résultats suivants :

♦ Votants :	22
♦ Suffrages exprimés :	22
♦ Bulletins blancs ou nuls :	7
♦ Majorité absolue :	12

*Ont obtenu 22 voix* : Valérie GLATARD, Gilles CHATUT, Marc RODRIGUEZ, Claire MAY, Hélène SORREL-DUNAND, Youcef BOUREZG, Bernard CHRETIN, Janine RIVE-OLLIVIER

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- ▶ Mme Valérie GLATARD, 1<sup>ère</sup> adjointe
- ▶ M. Gilles CHATUT, 2<sup>ème</sup> adjoint
- ▶ Marc RODRIGUEZ 3<sup>ème</sup> adjoint,
- ▶ Claire MAY, 4<sup>ème</sup> adjointe
- ▶ Hélène SORREL-DUNAND, 5<sup>ème</sup> adjointe
- ▶ Youcef BOUREZG, 6<sup>ème</sup> adjoint
- ▶ Bernard CHRETIN, 7<sup>ème</sup> adjoint
- ▶ Janine RIVE-OLLIVIER, 8<sup>ème</sup> adjoint

- **Note** que les intéressés ont déclaré accepter d'y exercer ces fonctions
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 22 mars 2008  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 31/03/2008

- Publication ou affichage le 31/03/2008

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.